

Bachelier en chimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

3B ASPECTS SOCIOPROFESSIONNELS DE L'ENTREPRISE			
Code	TEHI3B14HIM	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Isabelle FONTAINE (isabelle.fontaine@helha.be) Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be) Andrew MAIRESSE (andrew.mairesse@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement regroupe les activités d'apprentissage de "Sciences sociales", de "Sécurité - hygiène - qualité". Elle fait partie du cursus du bloc 3 des études de bachelier en chimie.

Elle vise à apporter à l'étudiant, de manière complémentaire à la formation professionnelle qu'il a reçue dans le domaine de la chimie, un complément social indispensable au seuil de sa future insertion socio-professionnelle. Dans cette perspective, il sera donné à l'étudiant des outils pour rédiger sa candidature d'emploi en vue de la défendre oralement, pour comprendre les relations collectives de travail dans l'entreprise, pour identifier les droits et les devoirs de la personne au travail, pour situer la place du secteur d'activités dans le monde du travail, pour aborder la complexité des logiques relationnelles dans les groupes de travail.

Enfin, une sensibilisation aigüe sera portée aux questions de sécurité industrielle et d'hygiène en entreprise ainsi qu'une vigilance aux différents aspects des procédures qualité en milieu professionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer et informer**
 - 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
 - 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**
 - 3.1 Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques
 - 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
 - 3.3 Développer une pensée critique
- Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**
 - 4.2 Participer à la démarche qualité
 - 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence E 5 **Maîtriser les concepts scientifiques**
 - E 5.1 Utiliser à bon escient le vocabulaire des domaines
 - E 5.2 Appliquer les connaissances des sciences fondamentales
- Compétence A 5 **Maîtriser les concepts scientifiques**
 - A 5.1 Appliquer les connaissances des sciences fondamentales et utiliser à bon escient le vocabulaire des domaines

Acquis d'apprentissage visés

Sciences sociales

Au terme de l'activité d'apprentissage, après la mobilisation de connaissances et de concepts développés, l'étudiant(e) sera capable :

- d'appliquer les principes de la communication en orientant:
 - son écrit (à travers l'élaboration et la rédaction d'une lettre de candidature et d'un curriculum vitae),
 - son écoute et sa parole (à travers un entretien de recrutement);
- d'utiliser les moyens non verbaux en assurant la cohérence interactive entre ceux-ci et les éléments verbaux

(à travers d'abord la rédaction de documents de candidature et ensuite la défense de celle-ci lors de l'entretien de recrutement);

- d'expliquer les principales notions traitées dans les parties au cours autres que celles servant à la rédaction de la

lettre de candidature, du c.v. et de l'entretien de recrutement avec une attention portée à la rigueur du sens;

- de faciliter l'insertion professionnelle.

Sécurité-Hygiène - Qualité

Au terme de l'activité d'apprentissage, après la mobilisation de connaissances et de concepts développés, l'étudiant(e) sera capable :

- d'expliquer les principales notions traitées dans les parties Sécurité - Hygiène - Qualité

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TEHI3B14HIMA	Sciences sociales	25 h / 2 C
TEHI3B14HIMB	Sécurité - Hygiène - Qualité	20 h / 2 C

Contenu

A travers l'ensemble des activités d'apprentissage, les concepts et théories suivants seront abordés :

TEHI3B14HIM a Sciences sociales :

- La communication appliquée dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle
- Approche du processus de communication
 - Modalités de réalisation d'un curriculum vitae
 - Modalités de réalisation d'une lettre de candidature
 - Eléments relatifs à l'entretien de recrutement
- Le monde du travail dans sa dimension sociale
 - Relations collectives de travail
 - Droits et devoirs du futur travailleur
 - Importance du secteur d'activités dans le monde du travail
- Eléments de gestion des ressources humaines
 - La personnalité, le groupe et l'équipe professionnelle
 - La communication professionnelle et la dynamique du groupe dans les équipes de travail

Concepts-clés de l'activité d'apprentissage « TEHI3B14HIM a Sciences sociales » :

Emetteur / Récepteur / Code / Canal / Feed-back / Redondance / Bruit / Filtrage / Rubrique / Lettre de motivation / Lettre d'accompagnement / Adressage / Concertation sociale / Niveau de la branche ou du secteur d'activités / AIP / Convention Collective de Travail / Groupe des dix / CSC / FGTB / CGSLB / FEB / UCM / Conseil National du Travail / Commissions Paritaires / Conseil d'Entreprise / Comité pour la Prévention et la Protection au Travail / Essenscia / Elections sociales / Délégation syndicale / Qualification / Compétence / Traits de personnalité / Types de personnalité / Typologie / Groupe / Equipe / Réseaux de communication / Conflit / Pouvoir / Autorité / Influence / Manipulation / Leadership /...

TEHI3B14HIM b Sécurité - hygiène :

Thèmes abordés :

Généralités : « Bien-être au travail ».

Accidents du travail à Prévention.

Prévention des accidents et analyse de risques.

Incendie et permis de feu.

Le risque électrique.

Le risque chimique.

Ergonomie, TMS, écran, manutention de charges et travail en hauteur.

Risques psychosociaux.

TEHI3B14HIM c Qualité :

Histoire de la Qualité

Qu'est-ce que la Qualité?

Elaboration des normes ISO

Qualité, normes et certification

Méthode et outils de la Qualité

Mise en oeuvre du SMQ

SMQ - processus d'amélioration

Les bonnes pratiques de l'audit

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Travail personnel

Intervenant extérieur

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence et la participation au cours

Exemples de CV et de lettre de motivation faisant l'objet de corrections collectives en classe

Ouvrages de référence

Arrivé, J-Y., (2011), Les 50 règles d'or de l'entretien d'embauche, Espagne, Ed. Larousse, Coll. Les mini Larousse

Cardon, A., (1992), Profils d'équipes et cultures d'entreprises, Les éditions d'organisation

Moyson, R., (1997), Communiquer dans l'entreprise et dans la vie - Négociation, collaboration, tolérance, Paris, Bruxelles, Ed. De Boeck & Larcier s.a., Coll. Le management en pratique

Noyé, D., (2009), Gérer les conflits - De l'affrontement à la coopération, France, Paris, Ed. Insep Consulting

Vendramin, P., Valenduc, G., (2000), L'avenir du travail dans la société de l'information - Enjeux individuels et collectifs, Ed. L'Harmattan, Coll. Logiques sociales

Verly, J., (1999), Les rouages de l'emploi - Relations collectives de travail et protection sociale, Ed. Bruylant-Academia

Supports

Syllabi - Diapositives

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note finale (NF) de l'unité d'enseignement Aspects socioprofessionnels de l'entreprise sera établie de la manière suivante au départ de la note obtenue en Sciences sociales (SC), en Sécurité - hygiène (SH) et en Qualité (Q) :

TEHI3B14HIM a Sciences sociales Monsieur Knops : 55%

TEHI3B14HIM b Sécurité - hygiène Monsieur Mairesse : 25%

TEHI3B14HIM c Qualité Madame Fontaine : 20%

Pour la partie « Sciences sociales » :

Sur base d'une annonce d'emploi sélectionnée par l'étudiant(e) et jointe au travail écrit, l'étudiant(e) devra rédiger ses documents de candidature d'emploi (lettre de candidature, curriculum vitae, enveloppe adressée au recruteur) et les remettre à une date précise, fixée par l'enseignant (cf. charte de cours); cette partie de l'évaluation comptera pour 50% des points à attribuer en « Sciences sociales ».

Examen oral, conditionné par la remise du travail dans le délai prescrit, comptant pour 50% des points à attribuer en « Sciences sociales » et consistant

- en la défense de la candidature d'emploi en lien avec le travail remis et
- en la matière autre que celles servant de support au travail écrit ainsi qu'à la défense de la candidature d'emploi.

En « Sciences sociales », un manquement grave dans l'activité d'enseignement ou dans l'une ou l'autre partie de l'évaluation (par exemple : travail remis hors délai, non-respect de l'horaire de passage à l'examen oral, impasse sur une partie de l'évaluation,...), entraînera le non-respect de cette pondération et sera sanctionné par un échec dans la note globale de l'activité.

Les modalités de l'examen sont identiques tant en première qu'en seconde session.

Pour la partie « Sécurité - Hygiène » :

Examen écrit

Pour la partie « Qualité » :

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	27,5			Trv	27,5
Période d'évaluation	Exe + Exo	72,5			Exe + Exo	72,5

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Principe général

La note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions

1. S'il est constaté un échec dans une des 2 activités d'apprentissages composant l'UE, et après délibérations du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre activité d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre activité d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré l'exception n°1 décrite ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

